

ments pertinents en l'occurrence, ce qui leur a permis de présenter un mémoire au sous-ministre adjoint chargé du programme en question.

Ensuite, bien entendu, en ce qui a trait à la ligne de démarcation entre Sarnia—Lambton et Lambton—Middlesex et celle séparant les cantons de Moore et d'Enniskillen, mon collègue de Sarnia—Lambton (M. James) et moi-même avons présenté des données sur le secteur qui avait été oublié dans cette région adjacente au canton de Sombra qui était admissible pour le maïs et le soja. Pourtant, de l'autre côté des limites de la ville, les intéressés ont été oubliés, du fait de la façon dont on a procédé.

J'espère que le comité de révision ou le ministre s'occuperont des régions en question au moment voulu, afin de s'assurer que les intéressés sont admissibles au programme concerné.

Je suis également heureux de constater que l'aide en question s'adresse à quelque 130 000 producteurs du pays. Elle est versée à une époque où leurs frais d'exploitation sont élevés. Ces versements précéderont la récolte dans l'ouest du pays, mais seront effectués durant la récolte de blé dans le sud-ouest de l'Ontario.

J'espère que grâce aux leçons tirées de l'administration de la crise en question, nous serons en mesure de mieux faire face à une crise de ce genre à l'avenir. Je suis conscient du fait qu'il y a un très grand nombre de personnes qui n'ont pu obtenir des formules de demande et qui sont fort inquiètes, mais je dois rendre hommage au sous-ministre adjoint qui a tenté de mettre en oeuvre un programme répondant aux besoins des agriculteurs les plus durement touchés.

Je ne souhaite pas retarder l'adoption de ce projet de loi. De ce côté-ci, nous y souscrivons. Nous voulons verser l'argent en question aux agriculteurs le plus rapidement possible. Après ces quelques observations, nous allons certes donner notre appui à ce projet de loi, de ce côté-ci de la Chambre.

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, je prends la parole pour participer à l'étude de ce projet de loi qui prévoit approximativement 850 millions pour le programme d'aide aux victimes de la sécheresse. Vous vous rappellerez, monsieur le Président, que c'est au cours des élections que ce programme a été annoncé. Pendant tout un été, nous avons suivi l'évolution de la sécheresse. Mes collègues et moi-même avons passé l'été à concevoir un programme pour secourir les victimes de la sécheresse. Nous l'avons déposé au début de septembre ou à la fin d'août. Nous y proposons une méthode de paiement et un genre de programme qui

### *Les crédits*

pourrait soulager quelque peu les agriculteurs de tout le pays qui avaient souffert de la sécheresse.

• (1640)

Comme les agriculteurs de la Saskatchewan s'en souviennent certainement, ce programme, qui n'a pas été discuté d'une manière aussi approfondie dans les autres provinces, aurait coûté quelque 1,4 milliard de dollars. Dans les provinces où l'assurance-récolte prévoit une couverture de 70 p. 100 en moyenne, comme en Saskatchewan, le programme aurait accordé une indemnisation pour les 30 p. 100 qui restent, et ce taux de 30 p. 100 du rendement moyen aurait été accordé, que l'agriculteur adhère à l'assurance-récolte ou non. Ceux qui avaient l'assurance-récolte, parce qu'ils auraient déjà fait l'objet d'une inspection et auraient reçu leur chèque, n'auraient eu qu'à s'adresser à l'organisme d'assurance-récolte de leur province qui leur aurait donné l'indemnisation additionnelle de 30 p. 100 et le tour aurait été joué.

Évidemment, ce programme aurait payé plus rapidement les détenteurs d'assurance-récolte que ceux qui n'avaient pas pris cette précaution, mais nous estimons qu'il était dans le meilleur intérêt de tous les agriculteurs du Canada de participer à l'assurance-récolte et que nous ne devons pas présenter un programme qui dissuaderait les gens d'y participer. Le fait de recevoir l'indemnisation tôt, en fait le plus tôt possible après l'inspection de l'assurance-récolte, aurait l'effet, nous le croyions, d'encourager la participation aux programmes d'assurance-récolte.

Dans le moment, en Saskatchewan entre 70 et 75 p. 100 des agriculteurs participent à l'assurance-récolte. La Saskatchewan est aussi la province qui a le plus souffert de la sécheresse. Plus de la moitié des fonds dispensés dans le cadre de ce programme auraient été versés à des agriculteurs de la Saskatchewan de sorte que la moitié ou un peu plus de la moitié des problèmes administratifs auraient été résolus par l'adoption de ce programme. Les paiements auraient été plus justes, plus équitables. Dans un comté où il aurait plu partout sauf dans certains coins, le producteur d'un coin qui n'aurait pas eu de pluie serait quand même protégé, alors que le programme que le gouvernement a finalement proposé le privait de protection.

La campagne électorale s'est poursuivie. Je soupçonne que, après cinq ou six semaines de campagne, le gouvernement a sondé l'opinion et découvert que l'absence d'aide aux victimes de la sécheresse lui causait du tort. Le 10 novembre, deux semaines environ avant le jour du scrutin, le gouvernement a annoncé une mise de fonds de quelque 850 millions dans le programme qui est à l'étude aujourd'hui. Les ministériels ont essayé de vendre le programme en disant que le gouvernement y avait lon-